



France

FICHE DE DONNEE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DU FOURNISSEUR

Désignation commerciale: **DEGY ANTI-FOURMIS**

Utilisation de la préparation : Appât formicide gélifié

Fournisseur : Kwizda-France SAS
30 avenue de l'Amiral Lemonnier
78160 Marly le Roi
Tel.: 01 39 16 09 69
Fax: 01 39 16 47 07
ah@kwizda-france.com

N° d'appel d'urgence -Centre antipoison de Paris: 0 1.40.05.48.48
Autorisation de vente: AV7000049

2. IDENTIFICATION DES DANGERS



Xn.nocif

R22 : Nocif par ingestion

R52-53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme sur l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Code GIFAP : RB

Composants présentant un danger

Arsenic sous forme de Diméthylarsenate de sodium 2%

Indications de danger

T,N

CLASSIFICATION

R23/25, R50/53

N°CAS

124-65-2

N°EC

204-708-2

Autres composants

Sucre 60 %

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau enlever les vêtements souillés et laver avec soin les zones touchées à l'eau.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 20 minutes.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Combustible, risque de gaz toxiques dans les fumées

Oxydes de Carbone et d'Azote

Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, mousses, dioxyde de carbone, substances pulvérulentes.

Porter un appareil respiratoire autonome isolant.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Récupérer le produit par pompage, aspiration ou fixation à sec et inerte.

Recueillir le produit dans un emballage étanche.

Pour l'élimination se reporter au paragraphe 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulations

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

Stockage

Conserver hors de portée des enfants

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

Conserver à l'abri du gel.

Matériau d'emballage préconisé

Matières plastiques

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de gants.

Respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Liquide visqueux Gel
Densité relative: 1,300 (Du produit formulé)
Coefficient de viscosité dynamique (mPa.s) : 80 -100

10. STABILITE ET REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stable dans les conditions normales d'emploi

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL 50 voie orale (mg/Kg): 1350 mg/kg (Rat)

Antidote connu: B.A.L.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxique pour les abeilles traitement interdit sur les végétaux en pleine floraison.

Pour la matière active : Cacodylate de sodium
Algue EC50 (14jours) 33,1 mg/l
Daphnés LC50 (48h) > 61,6 mg/l
Truite arc-en-ciel LC50 (96h) > 152 mg/l

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Faire incinérer dans un centre spécialisé pour produits et emballages souillés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR non réglementé
Non réglementé MARITIME
Non réglementé AERIEN
Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage CEE



Classement –Xn.Nocif

Phrases risques :

R 22 : Nocif en cas d'ingestion.

R52-53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases sécurité:

S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S49 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

Mention « **Emploi autorisé dans les jardins** » :

Mention obligatoire : « Ne pas traiter en présence des abeilles »

« Attention ce produit peut porter atteinte à la faune auxiliaire »

« Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement »

« Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente »

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque présente au paragraphe 2 :

R23 Toxique par inhalation.

R25 Toxique en cas d'ingestion.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.

Cette fiche complète les notices d'utilisation du produit mais ne les remplace pas. Les consignes relatives à l'hygiène de travail ainsi que les exigences prescrites par la loi sont à respecter scrupuleusement. Les indications portées sur cette fiche sont fournies de bonne foi et sont basées sur le niveau actuel de nos connaissances à la date indiquée en tête de page.

L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.